

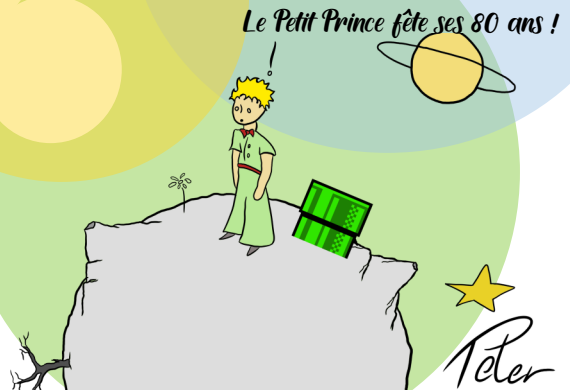
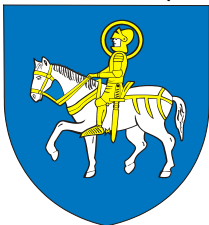
BULLETIN #164 MUNICIPAL



AVRIL 2026

Commune de Carspach

Rédaction et impression :
Mairie de Carspach



LE MOT DU MAIRE

Chères Carspachoises, chers Carspachois,

Bon ... eh bien voilà, le 15 mars vous avez voté pour la liste « Ensemble pour Carspach ».

Merci pour votre participation et votre confiance.

Avec toute mon équipe, Véronique, Jean Yves, Agnès, André, Isabelle, Dany, Anne, Christophe, Christelle, Laurent, Emilie, Jérôme, Emmanuelle, Benoit, Réjane, Claude, Christelle et Jean-François nous mesurons pleinement la responsabilité que vous nous avez confiée.

Mener une équipe en tant que maire ce n'est pas seulement inaugurer des ronds-points (*même si j'espère que nous en ferons des beaux*) c'est avant tout travailler ensemble, être à l'écoute, agir concrètement et améliorer votre quotidien.

Je resterai un maire accessible, proche de vous et m'engage à travailler avec bon sens ...et autant que possible avec le sourire. Parce qu'après tout, gérer une commune sérieusement n'empêche pas de le faire dans la bonne humeur.

Alors dès maintenant, on retrousse les manches. Ensemble on va faire avancer notre village, le rendre encore plus agréable à vivre, plus dynamique et toujours plus accueillant.

Au nom de toute la nouvelle équipe municipale encore merci pour votre confiance renouvelée.

Votre maire, Rémi Spillmann



Suivez la commune de Carspach sur WhatsApp pour ne rien manquer de la vie du village en scannant ce QR Code ou en navigant vers bit.ly/CarspachActus



FONCTIONNEMENT DE LA MAIRIE : HORAIRES



LUNDI	09h00 à 12h00
MARDI	09h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00
MERCREDI	09h00 à 12h00
JEUDI	09h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30
VENDREDI	09h00 à 12h00

Le secrétariat de mairie est joignable au **03 89 40 99 06** tous les jours de 8h à 12h ainsi que les lundi, mardi et jeudi après-midi de 13h30 à 17h30.

Vous pouvez également transmettre toutes vos demandes par courriel à **CONTACT@CARSPACH.FR**



INFORMATIONS UTILES

à retenir



RTE lance sa campagne d'élagage le long des lignes électriques haute et basse tension à compter du 25 mars 2026.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise RAMBAUD FORET.

Nous rappelons qu'au-delà de la bande de 5 mètres réalisée par RTE, l'entretien des végétaux aux abords de ces lignes est de la responsabilité des propriétaires.

CONFERENCE

Les samedis 11 et 18 avril, Le Mémorial de Haute Alsace organise au **Viaduc** de Dannemarie avec Monsieur Jean-Claude SCHIELE une projection/conférence sur les énigmes historiques du Curé de Mittlach, Aspach, Courtavon, Aloyse WAECKEL (1873-1933), du Sous-Préfet d'Altkirch de 1919 à 1936, Eugène NEFF (1885-1934). L'évènement est gratuit mais vous pouvez en profiter pour acquérir des billets d'accès pour le Mémorial au tarif de 5€.

Contact : Jean-Claude - Tél : 07 83 43 01 06



CONSEIL MUNICIPAL

Installation du Conseil le 20 mars 2026

Le vendredi 20 mars 2026, à l'invitation du Maire et devant une sympathique audience, les 18 conseillers et conseillères élu.e.s au 1^{er} tour de scrutin des élections municipales du 15 mars 2026 se sont réunis dans la maison commune pour procéder à l'élection du Maire et de ses adjoints. Dany HARTMANN était excusé et avait donné procuration à Benoît PETER.

L'audience à tout d'abord solennellement respecté une minute de silence suite au décès de Monsieur Marcel ROSBURGER, Maire honoraire, qui a présidé au destin de la commune de 1974 à 2001 après avoir été conseiller municipal de 1965 à 1974.

Le doyen de l'assemblée, André DUSIC, a procédé à l'appel nominatif des conseillers et conseillères et à déclaré installés dans leur fonction : Rémi SPILLMANN, Véronique LIDIN, Jean-Yves MOSSER, Isabelle GRZESIK, André DUSIC, Anne SCHILLINGER, Jérôme MEYER, Agnès HARNIST, Dany HARTMANN, Christelle FAFFA, Laurent KELLER, Emilie OBERDORF, Christophe KNECHT, Réjane KEMPF BAUMGARTNER, Claude LEBOURGEOIS, Emmanuelle BROWN, Benoît PETER, Christelle MOSSER et Jean-François HALTER

Les nouveaux élus ont immédiatement procédé à l'élection du Maire. Celle-ci s'est déroulée au scrutin secret, comme la loi l'y oblige et a donné le résultat suivant : Monsieur Rémi SPILLMANN est élu au 1^{er} tour de scrutin par 18 voix pour et un bulletin blanc. Il est immédiatement installé comme Maire et reprend la présidence de la séance.

Après avoir adressé ses sincères remerciements à ses pairs, Monsieur SPILLMANN propose d'élire les adjointes et adjoints au Maire qui sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue. Madame Véronique LIDIN lui remet la seule liste candidate composée d'elle-même, Jean-Yves MOSSER, Agnès HARNIST, André DUSIC et Isabelle GRZESIK. Le Maire précise qu'il a souhaité une équipe paritaire ce qui explique, principe de parité dans la présentation des candidats oblige, le nouvel ordre du tableau des adjoints. Il tient à affirmer que le fonctionnement de l'équipe restera le même.

Les élus sont invités à procéder à l'élection des adjoints. Celle-ci s'est également déroulée au scrutin secret et a donné le résultat suivant : la liste composée de Véronique LIDIN, Jean-Yves MOSSER, Agnès HARNIST, André DUSIC et Isabelle GRZESIK est élue au 1^{er} tour de scrutin par 19 voix pour. Les adjointes et adjoints sont installés dans leur fonction. La séance est close à 20h30..



CONSEIL MUNICIPAL

Compte financier unique 2025

Le 10 mars 2026, le Maire a présidé une séance consacrée aux finances de l'année 2026. Madame Agnès HARNIST était excusée.

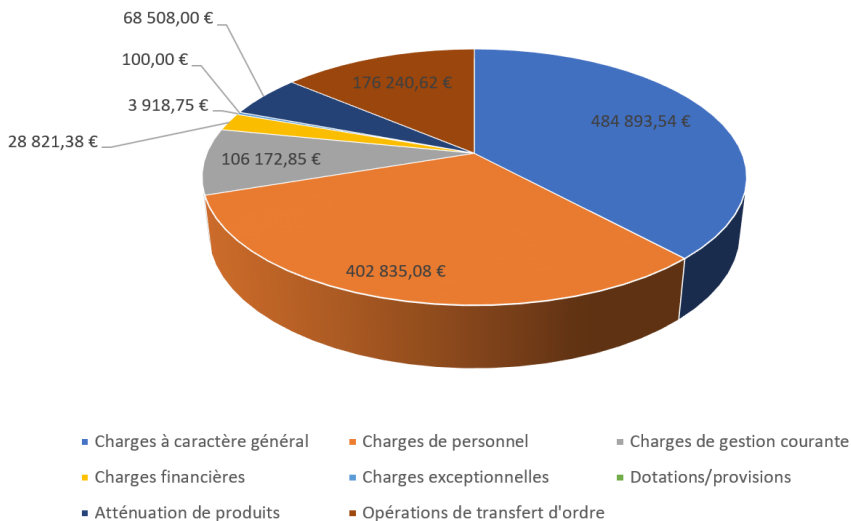
Comme à l'accoutumée, les élus prennent connaissance des actualités intercommunales par les représentants du conseil au sein des différents organismes intercommunaux. Les élus ont par ailleurs pris une motion réaffirmant l'appartenance de la compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité à Territoire Energie Alsace.

Après avoir approuvé le compte-rendu de la dernière commission « finances » rédigé par Isabelle GRZESIK, les élus ont été appelés à délibérer sur les points budgétaires suivants :

BUDGET PRINCIPAL M57

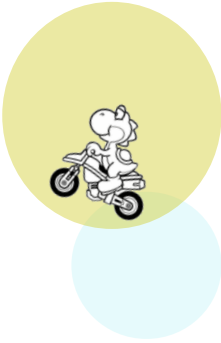
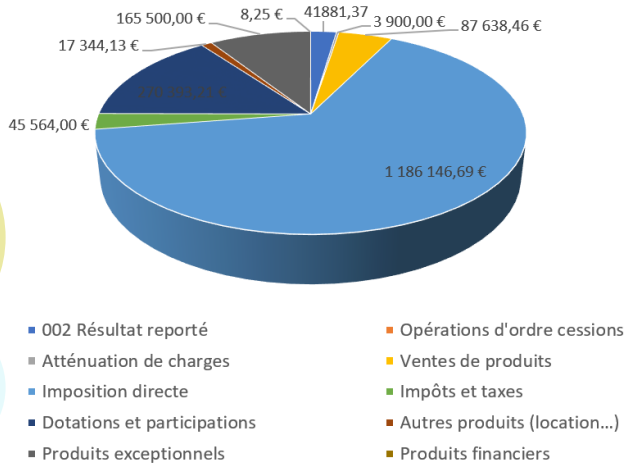
Les élus ont tout d'abord approuvé à l'unanimité le Compte Financier Unique 2025 présenté par Jean-Yves MOSSER, donnant quitus au Maire pour sa gestion des finances de la commune. La section de fonctionnement présente un excédent de 546 885,89€ (contre 541 881,37 € en 2024).

Dépenses de fonctionnement 2025 (1 271 490,22€)



Si l'on décompte la somme de 176 240,52 € qui représente la ventilation en comptabilité de la vente de la maison forestière, les dépenses arrêtées à 1 095 249,70 € sont en légère augmentation de 1,27 %.

Recettes de fonctionnement 2025 (1 818 376,11 €)



Hors ventilation des ventes et résultat reporté, les recettes, arrêtées à 1 610 994,74 € sont en augmentation de 1,11%. Le budget de fonctionnement est sain et maîtrisé. La section d'investissement présente un excédent de 294 880,05 € qui permet de combler le déficit 2024 reporté de 277 218,58 € et de laisser apparaître un excédent de 17 661,47 €. Le budget 2025 se voulait un budget de transition, il a rempli son rôle. Les recettes sont arrêtées à 798 382,61 € pour des dépenses de 503 502,56 €.

Dépenses		Crédits votés	Réalisés
1641	Emprunts en euro	239 999,40 €	220 091,61 €
2128	Aménagement de terrains	45 000,00 €	41 888,40 €
2131	Bâtiments publics	0,00 €	5 722,80 €
21311	Hôtel de ville	39 880,00 €	30 992,40 €
21312	Bâtiments scolaires	34 300,00 €	20 563,10 €
21318	Autres bâtiments publics	18 000,00 €	10 401,71 €
2151	Réseaux de voirie	0,00 €	10 333,80 €
2152	Installation de voirie	55 000,00 €	4 770,00 €
215383	Réseaux d'électrification	48 300,00 €	64 737,60 €
21568	Matériel et outillage d'incendie	15 000,00 €	0,00 €
2157	Matériel et outillage de voirie	0,00 €	1 848,00 €
2158	Autres installation, matériel et outillage technique	7 000,00 €	5 113,10 €
2183	Mat de bureau et mat informatique	0,00 €	2 758,18 €
2184	Matériel de bureau et mobilier	900,00 €	618,33 €
2313	Constructions	45 100,00 €	40 831,42 €
2315	Installations, matériel et outillage technique	505 500,00 €	42 832,11 €
2111	Terrains nus	542 048,77 €	0,00 €
Total dépenses		1 596 028,17 €	503 502,56 €

La quasi-totalité des projets votés par le Conseil ont été mis en œuvre et plus particulièrement la transformation de l'ancienne agence du Crédit Mutuel en cabinet médical et la rénovation des chauffages et sanitaires de la Mairie et de l'école maternelle.

Les différentes études concernant l'aménagement de la Place des Fêtes en parking sous ombrières et halle ouverte se sont poursuivies tout au long de l'année.

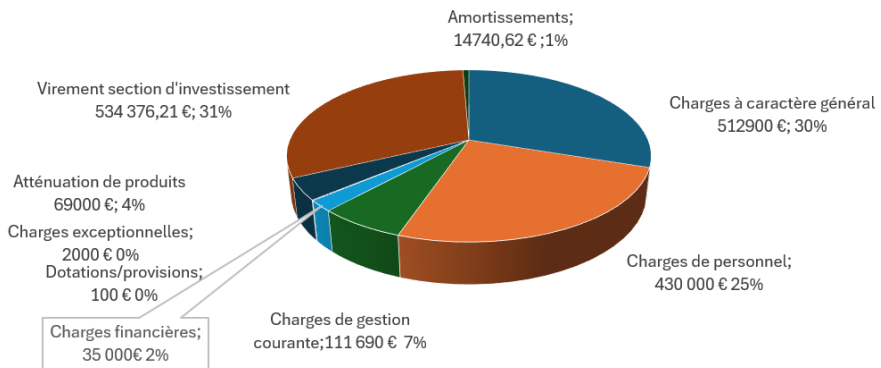


CONSEIL MUNICIPAL

Budget principal 2026

Le budget de fonctionnement 2026 présente de grandes similitudes avec celui des années précédentes, il permet de transférer une part importante du résultat 2025 pour financer les nouveaux investissements (446 885,89 €) tout en gardant une réserve de 100 000€ qui servira à maintenir cette capacité d'autofinancement réel pour les futurs grands travaux.

Comme lors de chaque année de renouvellement de Conseil Municipal, le conseil laissera la nouvelle équipe décider des taux d'imposition (*le budget 2026 est construit sur la base des éléments 2025 augmentés de 0,8% de variation de bases*) et du tableau annuel des subventions alloués aux associations et structures locales.



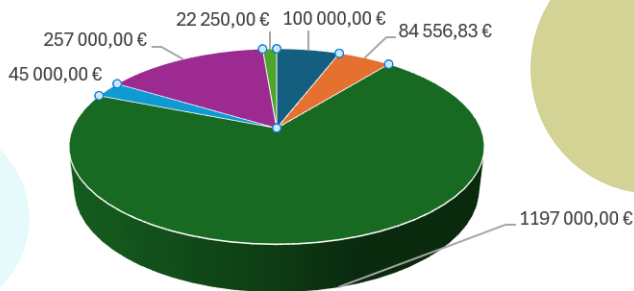
Dépenses de fonctionnement 2026 (1 705 806,83€)

Le budget de fonctionnement total est en légère augmentation (+ 4,08 %), alors que les dépenses réelles n'évoluent que de 2,6% au profit d'un autofinancement en hausse de 7,31 %. Avec un montant de 534 376,00 € c'est d'ailleurs le poste de dépense le plus important de ce budget.

Les charges de personnel se montent à 430 000 € contre 422 500 € en 2025. Elles représentent 25% des dépenses et se situent largement en dessous de la moyenne nationale (37% en 2024).

Les crédits en faveur des écoles (*hormis les subventions non encore votées*) ont été reconduits voire augmentés en ce qui concerne les fournitures scolaires (+ 300 € à l'école élémentaire et + 500 € à l'école maternelle). Au total les crédits alloués à l'école élémentaire s'élèveront 6 600 € et 2 090 € pour la maternelle. Les subventions aux coopératives scolaires et à la classe nature viendront compléter cette ligne budgétaire.

Recettes de fonctionnement 2026 (1 705 806,83 €)



- Résultat reporté 2025
- Ventes de produits
- Imposition directe
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits (location...)

SECTION INVESTISSEMENT

Pour la section d'investissement le budget est arrêté à 1 768 264,19 € en baisse de 5,6 %.

Il comprend notamment le lancement des travaux d'aménagement de la Place des Fêtes pour un montant de travaux avoisinant le million d'euros pour la première tranche. Pour couvrir cette dépens, il est prévu de réaliser un emprunt d'un montant de 500 000 €.

Le recours à ce type de financement est possible grâce à une dette maîtrisée. Le capital restant dû des emprunts est de 555 566,48 € soit environ 258 € par habitant et la majeure partie de cette dette (liée à la restructuration du groupe scolaire) s'éteindra en 2027.

Le Conseil a validé de nombreux achats pour compléter le matériel de l'atelier communal et le matériel évènementiel (15 600 €). Les modules de l'air de jeux de la Presqu'Îll seront remplacés pour un montant de 40 000 €.

Pour la voirie, les travaux de cette année viseront à renforcer la sécurité sur la route d'Altkirch et la rue du Général de gaulle en sécurisant les traversées de routes pour les piétons. D'autres petits travaux de bâtiments sont également validés pour les bâtiment communaux et notamment le ravalement de façades du Presbytère.

Le détail des projets est présenté à la page suivante et les élus, tout comme les services de la Mairie, se tiennent à votre entière disposition si vous souhaitez avoir des informations complémentaires sur l'un ou l'autre des projets.

SECTION D' INVESTISSEMENT 2026	
RECETTES	
Excédent de fonctionnement 2025	17 661,47 €
Affectation résultat	446 885,89 €
FCTVA	100 000,00 €
Taxe aménagement	20 000,00 €
Amortissement	10 740,62 €
Subvention	138 600,00 €
Emprunt	500 000,00 €
Autofinancement	534 376,21 €
Total	1 768 264,19 €

Les travaux et achat programmés pour l'exercice 2026 sont les suivants :

MATERIEL//Informatique	
Tondeuse KAAZ	1 900,00 €
Perforateur sans fil	1 000,00 €
Equipement Réserve communale de sécurité civile	2 000,00 €
Chaises de bureau Mairie	1 000,00 €
Lot de garnitures	3 900,00 €
Barrières de police + remorques	5 800,00 €
Panneau affichage Mairie	2 500,00 €
MOBILIER//TERRAIN	
Renouvellement module aire de jeu Presqu'III	40 000 €
ETUDES	
Aménagement de la rue du 7 Août	4 000,00 €
Complément étude de sécurité en traverse d'agglomération (22/11)	12 000,00 €
Modification de la toiture EM	3 000,00 €
TRAVAUX VOIRIE et RESAUX	
Eclairage spécifique passage piétons	25 000,00 €
Parking RD432	12 000,00 €
Changement poteaux incendie	15 000,00 €
Ecluse rue du 22 Novembre	8 000,00 €
Aménagement provisoire carrefour 432	7 000,00 €
Signalétique entreprises + lieux publics	5 000,00 €
Aménagement "bac" rue des Champs	12 000,00 €
Provision raccordement eau APPMA	10 000,00 €
TRAVAUX BÂTIMENTS	
Place des Fêtes (Diag, OPC...)	15 000,00 €
Place des Fêtes CT/SPS	20 000,00 €
Place des Fêtes MOE	86 000,00 €
Place des Fêtes travaux (30%)	900 000,00 €
MAM ravalement façades + fresque	25 000,00 €
Séparation combles Mairie	3 500,00 €
Atelier Portes sectionelles	9 000,00 €
Eglise zinguerie corniche portes	4 000,00 €

BUDGET ANNEXE BOIS ET FORÊTS

Après avoir délibéré sur le budget principal M57, les conseillers et conseillers ont approuvé le budget bois et forêt.



L'exercice 2025, malgré un contexte fluctuant sur le marché du bois se termine par un excédent de fonctionnement de 89 482,70 €

Ce chiffre est à nuancer car notre principal acheteur de bois sous contrat, SFD de Docelles, a été placé en liquidation judiciaire. Nous travaillons actuellement avec l'ONF à replacer une partie de ces bois chez d'autres clients.

En investissement, il est notamment prévu la réalisation de chemins forestiers (77 495,66€) et l'achat de petits matériels technique (débroussailleuse forestière et tronçonneuse sur perche pour 3 000 €).

Ce budget étant fortement dépendant des évolutions du marché du bois, il est construit avec prudence afin d'anticiper une potentielle mauvaise année de vente.

Le Maire a tenu à remercier chaleureusement Philippe WALCH qui a suivi l'ensemble des affaires forestières durant le dernier mandat et qui n'a pas souhaité renouveler son mandat électif.

SECTION FONCTIONNEMENT

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Total opérations réelles	208 000,00 €	175 000,00€
Résultat affecté		
Virement à la section d'investissement	37 000,00 €	70 000,00 €
TOTAL	245 000,00 €	269 000,00 €

SECTION INVESTISSEMENT

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Exercice	101 978,36 €	0,00 €
Excédent investissement 2025		45 495,66 €
Excédent de fonctionnement 2025		19 482,70 €
Virement section fonctionnement		37 000,00 €
TOTAL	101 978,36 €	101 978,36 €
TOTAL GENERAL	369 073,82 €	369 073,82 €

LES NUISANCES SONORES



Le retour des beaux jours engendre parfois quelques désagréments tels que des bruits intempestifs d'engins bruyants en tous genres ...

Il est **interdit** d'utiliser ces appareils bruyants, ainsi que de déverser des verres de rebut dans les différents conteneurs, aux horaires suivants :

au cours de la période
« heure d'été » qui démarre
le 29 mars 2026

les jours ouvrables

avant 7h30
entre 12h00 et 13h30
après 20h00

les samedis

avant 7h00
entre 12h00 et 13h30
après 19h00

les dimanches et jours fériés

toute la journée

au cours de la période
« heure d'hiver »

les jours ouvrables

avant 8h00
entre 12h00 et 13h30
après 18h00

les samedis

avant 8h00
entre 12h00 et 13h30
après 17h00

les dimanches et jours fériés

toute la journée

UN GRAND MERCI !

Nous adressons un immense merci aux bénévoles qui ont participé, avec le Conseil Municipal, à l'opération Elsass Osterputz le samedi 28 mars 2026.

Si vous souhaitez vous aussi faire un peu de ménage de printemps dans les fossés et les abords de chemin, n'hésitez pas à venir récupérer des sacs en Mairie.

Vous n'aurez qu'à nous signaler l'endroit (accessible) où vous laissez les sacs, nous viendrons les récupérer.



C'EST SIMPLE. EN UN TOUR DE MAIN L'AFFAIRE EST DANS LE SAC !



Journée Citoyenne

11^{ème} édition
SAMEDI 16 MAI 2026



Toutes les habitantes et tous les habitants de la commune, des enfants aux grands-parents, sont invités à participer pour la onzième à cette journée qui permet de **réaliser des projets** pour le bien vivre **ensemble** de notre commune mais surtout de se retrouver entre voisins et amis ou, pour les nouveaux arrivants, de se rencontrer !

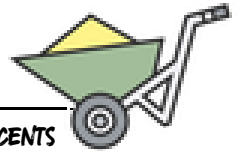
Tout le monde peut apporter ses compétences et sa bonne volonté et surtout sa bonne humeur pour participer aux différents ateliers : il y en a pour tous les goûts !

Suite aux inscriptions, des groupes de travail seront formés afin d'intervenir sur les différents chantiers. Les élus municipaux, référents de chaque atelier, prendront contact avec vous pour vous transmettre toutes les informations nécessaires.

A l'issue des ateliers les participantes et les participants sont conviés à partager un repas qui sera servi sur le parvis de l'école élémentaire, moment toujours riche en bonne humeur !



Quels sont les ateliers prévus ?



A	ACCOMPAGNEMENT	ATELIERS POUR LES ENFANTS, ET LES ADOLESCENTS
B	BRICOLAGE	INSTALLATION DE NOUVEAUTES
C	ENTRETIEN	REPARATIONS OU ENTRETIEN DIVERS
D	FLEURISSEMENT	FLEURISSEMENT ET PLANTATIONS
E	GROS ŒUVRE	REFECTIONS DIVERSES
F	LOGISTIQUE	ATELIER RESTAURATION, PAUSE CAFE...
G	NETTOYAGE	NETTOYAGE ET DESHERBAGE
H	PEINTURE	PEINTURE BATIMENTS, BOISERIES, TRACAGE ROUTIER...





Comment s'inscrire ?



Nom	Prénom	Age	N° d'atelier	Présence au repas

Adresse :

.....

Tél. : Mail :

J'accepte que les photographies prises à l'occasion de la Journée Citoyenne soient utilisés dans les supports d'information de la Commune.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Mairie de CARSPACH

TÉL : 03.89.40.99.06

contact@carspach.fr

L'équipe municipale et le comité d'organisation de la journée citoyenne vous remercie d'avance pour votre participation.

Une idée de travaux, d'un projet pour embellir le village ou votre quartier?

N'hésitez pas à prendre contact avec nous avant le 07 mai 2026 pour voir comment nous pourrions le mettre en œuvre lors de la prochaine Journée Citoyenne





GRANDS ANNIVERSAIRES

NOCES DE DIAMANT DE LUCIEN ET FRANÇOISE TONNELIER

Lucien est originaire de Pisseloup, en Haute-Marne, et Françoise de Coiffy-le-Bas. Leur union a été célébrée le 19 février 1966 dans la commune natale de Françoise.

Après son service militaire, Lucien s'oriente vers une carrière de garde forestier à l'ONF. Il commence son parcours professionnel en Haute-Marne, puis en Haute-Saône.

C'est finalement en 1977 que le couple pose ses valises en Alsace et s'installe à Carspach. Lucien y devient responsable du secteur de Carspach et Fulleren, fonction qu'il exercera pendant près de 25 ans, jusqu'à sa retraite en 2001.

Françoise, quant à elle, travaille comme agent de service au lycée professionnel d'Altkirch. Elle y accomplit sa mission avec constance et dévouement jusqu'à son départ à la retraite, également en 2001.

De leur union sont nés deux enfants, Didier en 1966 et Véronique en 1967. Lucien et Françoise sont aujourd'hui les heureux grands-parents de Romain, Claire et Jeanne, et les arrière grands-parents comblés de deux garçons, Lucien et Gauthier, qui font leur immense fierté.

Amoureux de nature, de voyages et de longues balades, ils ont toujours cultivé des passions simples et authentiques. Discrets et disponibles, ils participent volontiers à la vie de la commune. Lucien a longtemps siégé à la commission forestière, et tous deux aident chaque mois à distribuer les bulletins municipaux.



**AU NOM DE LA COMMUNE, NOUS ADRESSONS À LUCIEN ET FRANÇOISE
NOS PLUS SINCÈRES FÉLICITATIONS POUR CES NOCES DE DIAMANT,
SYMBOLE D'UNE VIE PARTAGÉE AVEC COMPLICITÉ,
GÉNÉROSITÉ ET ENGAGEMENT.**

**Avis à tous les
gourmands**

CARSPACH

DIMANCHE 26 AVRIL 2026

DE 11H30 A 13 H

REPAS A EMPORTER

Le Conseil de Fabrique de Carspach organise son traditionnel repas paroissial le dimanche 26 avril au Wachthuss à Carspach, situé à côté de l'Eglise et de la Mairie.

Il se fera sous la forme d'un repas complet à emporter, qui sera simplement à réchauffer chez vous.

La distribution se fera dans des portions individuelles de 11h30 à 13h.

Le menu est à 17 Euros et sera composé d'une terrine salade en entrée, suivie de bouchées à la reine avec dessert inclus. **Un menu enfant** est également proposé à **8 Euros**

Aux personnes ne pouvant se déplacer, nous leur proposons de livrer les repas à domicile.

Réservation par téléphone au numéro suivant, après 18H00 :

M. Joseph MUTH : 03.89.40.33.61

!! Date limite de réservation au plus tard le vendredi 24 avril 2026 !!

Nous espérons vous voir aussi nombreux que l'an dernier pour soutenir la paroisse dans sa gestion.



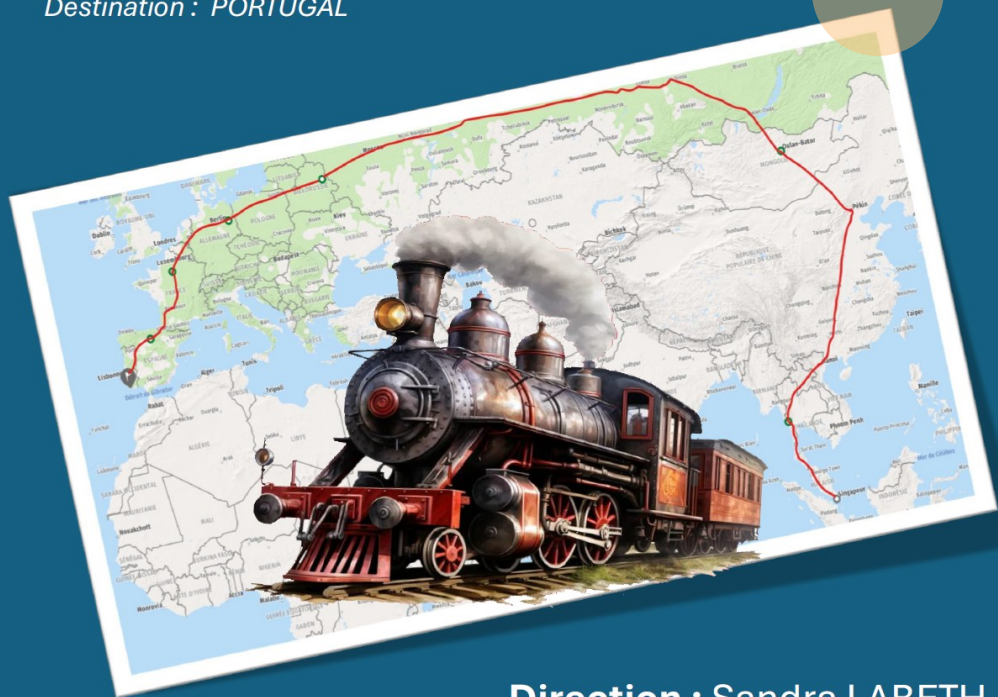
CONCERT DE PRINTEMPS

Musique Municipale de Carspach

Montez à bord pour un voyage musical !

Départ : SINGAPOUR

Destination : PORTUGAL



Direction : Sandra LABETH



1^{ERE} classe

Don 8€

09 mai 2026 - 20h00

Cercle Saint-Georges

CARSPACH



LES ASSOCIATIONS vous informent



LES ASSOCIATIONS vous informent

BASKET CLUB SAINT-GEORGES // DÉFI AVIROSE

Le Défi Avirose revient pour une journée de sport, de partage et de solidarité ouverte à toutes et tous :

LE SAMEDI 18 AVRIL 2026, DE 9H A 18H AU GYMNASSE DU QUARTIER PLESSIER

Au programme, une journée sportive et conviviale autour du rameur, accessible à chacun, débutant ou confirmé. Pas besoin d'être sportif ni d'avoir déjà pratiqué : tout le monde peut participer !

Restauration salée (poke bowl à 9€, 11h-14h) par le Basket Club Saint-Georges Carspach, sucrée toute la journée et buvette sur place

Parce que chaque effort compte, cette journée solidaire permettra de soutenir les associations : **RESEAU DES KINES DU SEIN ET VIVRE DEMAIN**

Leur mission : accompagner les personnes dans leur parcours médical et améliorer leur quotidien grâce aux soins de support : soutien psychologique et social, gestion de la douleur, rééducation...

Réservez votre créneau dès maintenant ou venez simplement le jour J pour monter sur le rameur. Chaque coup de rame fait avancer la solidarité !
Inscriptions : defirose68@hotmail.com

Vous pouvez aussi soutenir l'événement en faisant un don sur place ou grâce au QR code présent sur l'affiche.

Défi Avirose
Chaque coup de rame fait avancer la *solidarité*

18 avril 2026
9h - 18h
Gymnase du Quartier Plessier
à Altkirch

Réservez votre créneau dès maintenant
ou venez le jour J et montez sur le rameur
Infos et inscription :
defirose68@hotmail.com

Don possible sur place ou par QR code
au profit de RKS et vivre demain

Restaurations sur place en collaboration avec BCSG



MARCHÉ AUX PUCES

— 14 JUIN —

CARSPACH



RÉSERVEZ VOTRE STAND

 07.75.74.08.64

 cercle.carspach@gmail.com

RÉSERVATION POUR PARTICULIERS AU MARCHÉ AUX PUCES

DU 14 JUIN 2026 A CARSPACH

A retourner à Aimé Metzger 34 rue du 7 août 68130 Carspach 07 75 74 08 64
(aime.metzger@orange.fr) accompagné d'un chèque de **15 €** libellé à l'ordre du « **CERCLE St Georges CARSPACH** » et accompagné de la **photocopie recto/verso de votre carte d'identité**. (*une demande de réservation incomplète ou sans paiement ne sera pas prise en compte*)

Règlement :

HORAIRES : ouverture : **6h**. Pas de départ avant **16h30** Les exposants s'engagent à respecter ces horaires.

L'emplacement est de 9 mètres (voiture comprise)

Le marché aux puces est prioritairement réservé aux particuliers.

Les stands de boissons et denrées alimentaires sont réservés aux organisateurs.

Les organisateurs se réservent le droit de faire retirer les articles qu'ils jugent dangereux.

Aucun remboursement ne sera accordé en cas de désistement ou de conditions météo défavorables.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident dans le périmètre de la manifestation.

Par souci environnemental, chaque exposant est tenu de laisser son emplacement aussi propre qu'à son arrivée, il s'engage à ne laisser aucun déchet sur place

Tout emplacement non occupé à 7h30 pourra être réattribué par les organisateurs.

En cas de non-respect de ce règlement, l'organisateur se réserve le droit d'exclure l'exposant. Si nécessaire, les autorités locales pourront être sollicitées.

ATTESTATION D'INSCRIPTION au marché aux puces du Cercle

Je soussigné(e) NOM : PRENOM :

ADRESSE :VILLE

Tél :E Mail :

Véhicule : immatriculation **TYPE** :VL / Camionnette ?

(et indiquer si avec remorque ?) OUI NON

Parasol ou tonnelle : si oui : dimensions :

Je déclare sur l'honneur :

ne pas être commerçant (e)

ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du Code de Commerce)

ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Je m'engage à rendre l'emplacement propre, en ramenant les effets invendus, cartons, caisses, sacs vides et tout autre détrituts.

Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre.

Fait à Le2026



LES ASSOCIATIONS
vous informent

LES DATES À RETENIR 2026

aux mois d'avril & de mai



DONNEURS DE SANG

VENDREDI 17 AVRIL

Assemblée générale

VENDREDI 22 MAI

Collecte à Carspach

SAPEURS-POMPIERS

VENDREDI 03 AVRIL

Carpes frites à emporter

CONSEIL DE FABRIQUE

DIMANCHE 26 AVRIL

Repas paroissial

MUSIQUE MUNICIPALE

SAMEDI 09 MAI

Concert de Printemps

KILIANSTOLLEN 1918

DIMANCHE 10 MAI

Visite de vestiges des deux guerres



COMMUNE

VENDREDI 08 MAI

*Commémoration
Armistice 1945*

SAMEDI 16 MAI

Journée Citoyenne

CHORALE S^{TE} CÉCILE

VENDREDI 10 AVRIL

Assemblée Générale

DIMANCHE 17 MAI

Heure Musicale à l'Eglise

C^{IE} DES MAJORETTES

VENDREDI 29 MAI &

SAMEDI 30 MAI

Gala annuel

UNC

VENDREDI 08 MAI

Repas familial

UCH

LUNDI 25 MAI

Ronde des Etangs

APPMA

VENDREDI 1^{ER} MAI

7 heures de pêche

Le Petit Prince fête ses 80 ans !

MARIO

45 ANS



Peter